

## FICHE DE POSTE

### Conseiller pédagogique de circonscription Saint-Jean-d'Angély

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

Poste ouvert à un enseignant du 1<sup>er</sup> degré public relevant du MEN, titulaire et déjà affecté dans le département de la Charente Maritime au 1<sup>er</sup> septembre 2026

**Aucune dérogation ne sera accordée**

*Le conseiller pédagogique est placé sous l'autorité de l'IEN de la circonscription de Saint-Jean d'Angély.*

*Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN.*

*Il est amené à se déplacer avec son véhicule personnel (autorisation de circuler et déclaration de frais de déplacements).*

*Son action portera sur les missions suivantes :*

#### **MISSIONS GENERALISTES :**

- Assurer l'aide, le suivi, l'accompagnement auprès des enseignants titulaires et stagiaires de la circonscription ;
- Assurer le lien avec les directeurs ;
- Participer aux réunions régulières de régulation en circonscription ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations ;
- Participer à des actions départementales de formation initiale et continue ;
- Participer à des groupes de travail départementaux ;
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en lien avec les impulsions pédagogiques mises en œuvre ;
- Participer au contrôle des acquis pour les élèves scolarisés à domicile ;
- Participer aux actions de médiation dans la gestion des conflits internes aux équipes et/ou avec les parents ;
- Participer aux actions et impulsions inter-cycle et inter-degré ;
- Représenter l'IEN à sa demande.
- Assumer les missions spécifiques confiées par l'IEN, définies en équipe de circonscription.

#### **COMPETENCES ET TITRES REQUIS :**

Être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à le passer.

Les compétences recherchées sont :

Dans le pilotage impulsé par l'IEN, déclinant les lignes académiques et départementales :

- Savoir travailler en équipe, inscrire son action professionnelle dans la dynamique de circonscription, et être en mesure de rendre compte de manière synthétique ;
- Savoir mener une mission, confiée par l'IEN, à partir d'axes prédéfinis, de manière autonome, et pouvoir en rendre compte régulièrement pour ajuster les actions.
- Savoir anticiper les actions et être force de proposition, dans un objectif d'efficacité de l'action collective de la circonscription.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels, les priorités de circonscription ;
- Savoir faire évoluer ses représentations et pratiques en fonction des besoins identifiés, et montrer des capacités d'adaptation ;
- Savoir adapter son emploi du temps pour se rendre disponible en fonction de contingences imprévues et des urgences ;
- Connaître les programmes de manière approfondie et être en mesure de formuler des conseils pédagogiques et didactiques dans chacun des trois cycles de l'école primaire ;
- Maîtriser les outils numériques ;
- Savoir repérer et gérer des priorités pour organiser efficacement son travail ;

- Faire preuve d'analyse réflexive ;

#### **MODALITE D'AFFECTATION :**

Affectation **à titre provisoire**, avec conservation de la titularisation sur le poste antérieur.

L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

La prise de fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2026.

#### **ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION :**

Traitement Éducation nationale selon le grade et l'échelon, auquel s'ajoutent :

- 27 points de NBI,
- Indemnité de fonction liée à la fonction de conseiller pédagogique (décret n°2012-293 du 29 février 2012)

#### **MODALITÉS DE RECRUTEMENT :**

Audition devant une commission présidée par l'IEN qui se réunira le mardi 7 juin 2026, au matin, à l'inspection de St-Jean d'Angély.

Les candidats feront parvenir, par courriel exclusivement, aux adresses suivantes :

- [candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr](mailto:candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr)
- [ien.sja.ia17@ac-poitiers.fr](mailto:ien.sja.ia17@ac-poitiers.fr)

Pour **le vendredi 3 juillet 2026, 17 h 00 délai de rigueur**, une lettre de motivation et un CV.

Le service de la division du personnel transmettra **une convocation par messagerie** aux candidats retenus pour les auditions.

Pour obtenir plus d'informations sur le poste :

- Madame Guylaine BIGOT, IEN chargée de la circonscription de Saint-Jean d'Angély à compter du 30/09/2026 au 05 16 52 69 20 ou bien par courriel : [ien.sja.ia17@ac-poitiers.fr](mailto:ien.sja.ia17@ac-poitiers.fr)

**PUBLICATION LE MARDI 30 JUIN 2026**  
**Publication le 30 juin 2026**